

RUPTURE OU CONTINUITE ?

La nouvelle stratégie française
s'inscrit-elle
dans la culture stratégique nationale ?



Mitrovica – mars 2000 – Opération de contrôle de foule

FICHE DOCUMENTAIRE

1. RUPTURE OU CONTINUITÉ ? La nouvelle stratégie française s'inscrit-elle dans la culture stratégique nationale ?
2. Chef d'escadrons (Arme Blindée Cavalerie) VILLIAUMEY François
3. 15 mars 2000
4. Division D
5. Mémoire de stratégie
6. L'évolution du contexte mondial a provoqué en 1996 un changement dans la stratégie française : prédominance de la fonction de projection, professionnalisation, réduction du format des armées. La nouvelle stratégie ainsi élaborée respecte-t-elle les tendances fondamentales qui au long de l'histoire ont façonné les esprits et les comportements des stratèges français ? L'analyse de la culture stratégique française permet de montrer que les changements en cours marquent une véritable rupture dans la stratégie nationale, ce qui n'est pas sans implications personnelles pour ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre.
7. Mots-clés : analyse culturaliste, culture stratégique, réforme des armées.

*Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle*

Charles Péguy

TABLE DES MATIERES

« RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

*La nouvelle stratégie française s'inscrit-elle dans
la culture stratégique nationale ? »*

INTRODUCTION.....	5
1. QU'EST-CE QUE LA CULTURE STRATÉGIQUE FRANÇAISE?	7
A. QU'EST-CE QU'UNE CULTURE STRATÉGIQUE ?.....	7
1. <i>Principes de l'analyse culturaliste</i>	<i>7</i>
2. <i>Les principes de l'analyse culturaliste sont-ils applicables à la stratégie ?.....</i>	<i>11</i>
B. QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE LA CULTURE STRATÉGIQUE FRANÇAISE ?.....	13
1. <i>L'indépendance et la vocation mondiale.....</i>	<i>14</i>
2. <i>Une culture essentiellement terrienne.....</i>	<i>16</i>
3. <i>Le principe de la nation armée.....</i>	<i>19</i>
II. LA RÉFORME EN COURS EST-ELLE CONFORME À LA CULTURE STRATÉGIQUE FRANÇAISE?.....	21
A. COMMENT DÉFINIR LA NOUVELLE STRATÉGIQUE FRANÇAISE ?.....	21
B. CETTE NOUVELLE STRATÉGIQUE MARQUE-T-ELLE UNE RUPTURE OU S'AGIT-IL D'UNE SIMPLE ÉVOLUTION ?.....	24
1. <i>Un enjeu important.....</i>	<i>24</i>
2. <i>Une lecture « évolutive » des changements en cours</i>	<i>25</i>
3. <i>La lecture « rupture » dans la culture stratégique française.....</i>	<i>27</i>
CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32

Passant d'une posture défensive face à l'Est à une attitude plus dynamique de projection, s'inscrivant dans la perspective de la construction européenne, changeant le format et le mode de recrutement de ses armées, la France a changé de stratégie.

L'évolution du contexte stratégique mondial a en effet provoqué une réorientation des missions et une modification des structures de l'armée française. Dans cette évolution, trois facteurs ont été déterminants : l'éloignement d'une menace majeure conventionnelle en Europe, la multiplication et la diversification des crises dans le monde, l'émergence d'une identité européenne de défense et de sécurité qui s'affirme alors que l'OTAN se rénove.

La réforme des armées françaises annoncée le 22 février 1996 au pays par le Président de la République marque d'évidence une rupture profonde avec les habitudes de la période précédente. Cette rupture est d'ailleurs si marquante avec le passé proche qu'elle provoque certaines interrogations :

Le changement annoncé est-il conforme aux façons habituelles de la France en matière de stratégie ?

S'inscrit-il dans les tendances fondamentales qui, au long de l'histoire, ont façonné les esprits et les comportements des « stratèges » français, c'est à dire de ceux qui ont eu à concevoir et mettre en œuvre l'outil militaire du pays ?

Ou bien la réforme en cours marque-t-elle au contraire une rupture fondamentale avec ces tendances profondes ?

Et cette rupture est-elle si tranchée, n'existe-t-il pas des facteurs de continuité à rechercher non seulement dans le passé récent mais aussi dans l'histoire plus ancienne ?

Dans le domaine de la stratégie, ces interrogations peuvent faire apparaître un fond typiquement national, spécifique non seulement aux armées, mais aussi à l'ensemble de la sphère dans laquelle pensent et agissent les stratèges, sans oublier les « stratégistes ».

La notion de « culture stratégique » semble permettre de répondre à notre interrogation. Elle désigne *l'ensemble des pratiques traditionnelles et des habitudes de pensée*

*qui, dans une société, gouvernent l'organisation et l'emploi de la force militaire au service d'objectifs politiques.*¹

Nous pouvons alors reformuler notre interrogation :

La nouvelle stratégie que la France élabore est-elle conforme à la culture stratégique française ?

Respecte-t-elle la culture nationale en matière de décision et d'action stratégique ?

Les questions qui guideront notre réflexion sont les suivantes :

Qu'est ce que la culture stratégique française (1^{ère} partie) ?

La réforme en cours est-elle conforme à cette culture stratégique nationale (2^{ème} partie) ?

Ces deux questions permettront de cerner au mieux la notion de culture stratégique avant de l'appliquer au cas français. Puis elles orienteront notre réflexion vers l'analyse des changements actuels, en faisant valoir les implications individuelles dégagées par l'analyse culturaliste.

¹ Carnes Lord, cité par Gérard Chaliand et Arnaud Blin dans le *Dictionnaire de stratégie militaire* (Perrin 1998)

1. QU'EST-CE QUE LA CULTURE STRATEGIQUE FRANÇAISE ?

A. QU'EST-CE QU'UNE CULTURE STRATEGIQUE ?

1. PRINCIPES DE L'ANALYSE CULTURALISTE

Nous proposons dans cette première partie de discerner les axes de la culture stratégique française. Il faut auparavant développer l'idée même de culture stratégique en réfléchissant aux recherches sociologiques dans le domaine culturel, puisque c'est bien cette science sociale qui éclaire notre analyse.

La notion de culture ?

Le mot « culture » peut avoir deux sens.

- Une signification académique, utilisée dans le langage courant, où l'on désigne essentiellement par ce mot la connaissance et la pratique des arts et des lettres.
- Une signification sociologique, celle qui nous intéresse ici et qui vise *l'ensemble des croyances, des connaissances et des pratiques communes à une société*, ensemble qui fonde l'unité profonde et l'originalité de cette société.

Dans cette dernière acception, toute culture se décline autour de la manière dont un groupe humain se représente trois grands types de rapports :

- Les rapports à la « nature » : c'est la connaissance acquise sur le monde pour pouvoir s'y situer et l'utiliser. C'est par exemple l'ensemble des savoirs scientifiques, techniques et économiques, nécessaires pour tirer de la nature sa subsistance, transformer, transporter et échanger les biens et services.
- Les rapports des hommes entre eux : c'est l'enjeu de l'éthique (pour les rapports interpersonnels), du politique (pour les rapports collectifs) et pour une part de l'économique (tout ce qui concerne les rapports sociaux de production). Ces

différents rapports trouvent leur expression la plus élaborée dans la codification juridique.

- Les rapports au symbolique : c'est par excellence le domaine de l'art sous ses multiples formes (musique, peinture, danse, poésie...), de la religion et de la philosophie (notion de sacré, sagesse, sens de la mort, etc.). Le beau, le vrai, le bien constituent, l'enjeu de ces rapports. Mais cela se traduit souvent, et de façon plus importante, par la mémoire de l'histoire de la société, des grands événements qui l'ont façonnée, de ses personnages de légende.

Immédiatement, on mesure d'instinct l'importance de ces rapports au symbolique dans la sphère stratégique, qui est « *le terrain de la vie et de la mort, la voie qui mène à la survie ou à l'anéantissement* »².

Comment passer de ces notions les plus générales à celle de culture stratégique nationale ?

La notion de culture et son application aux organisations

Si l'on cherche à discerner ce que peut-être une culture nationale dans le domaine de la stratégie, on peut tenter de recourir à la notion de « culture d'organisation ».

En effet, la sociologie a dégagé l'existence de « cultures d'organisations », dont la moindre valeur n'est pas d'expliquer partiellement les comportements individuels des membres de l'organisation. Structures, style de gestion des ressources humaines, références et buts de l'organisation sont très largement influencés par cette culture.

La culture d'une organisation peut être appréhendée selon deux systèmes de valeurs : celles tenant au passé, et celles tenant à l'avenir.

- Le passé

Ce premier système de valeurs représente l'interaction qui existe entre l'organisation et son passé.

De nos jours, le passé est intrinsèquement présent dans les structures et dans le fonctionnement de toutes les organisations. L'histoire des « pionniers », les héros érigés en modèles, les faits d'armes, les traditions, sont des références que l'on rencontre un peu partout, soit ostensiblement, soit implicitement. De ce côté, on trouve les normes, les modèles et les règles qui représentent la stabilité du passé et symbolisent l'ancrage de l'institution dans ce passé.

- L'avenir

L'avenir est le contrepoids du premier système de valeurs. La notion de futur est toujours présente dans les attitudes, les jugements, les motivations et le comportement.

² Sun Tsu *L'art de la Guerre* Economica 1995

La notion de futur doit sans cesse être évoquée, même si ce n'est que sous la forme d'un discours. Des expressions telles que la « La ligne bleue des Vosges », « Le rêve américain », ou « Des lendemains qui chantent », traduisent, chez tous les individus, un besoin naturel de connaître la direction dans laquelle ils doivent orienter leurs efforts. L'évocation de l'avenir a pour objectif de dynamiser la vie de travail ; elle engendre une identité culturelle qui, au nom d'une amélioration future, cherche à déstabiliser le statu quo présent.

De plus, un ensemble bien particulier de représentations, *les mythes, les rites, les interdits*, jouent un rôle tout à fait déterminant. Cet ensemble se comporte en fait comme un véritable *noyau fondateur* pour tous les autres aspects de la culture... Il constitue en quelque sorte le « liant symbolique » de l'organisation.

Une culture d'organisation impose alors des valeurs et des comportements à ses membres sur le mode d'« *évidences fondatrices* » qui déterminent leur spécificité en tant que groupe humain. Elle a pour vocation de « *fournir aux individus une interprétation de leur propre situation* », influençant concrètement leurs actes et leurs décisions, à condition quelle soit « *collectivement acceptée* ». Elle rend alors certaines décisions absolument « *naturelles* » et d'autres totalement « *impensables* ». En ce sens, elle fédère fortement les membres de l'organisation.

La notion de sens

Pour savoir si une pratique peut être utilisée avec succès dans une organisation donnée, il faut examiner quels sens vont revêtir, pour ceux qui seront concernés, les situations où elle va les mettre. Ce sens pèsera sur les décisions et sur les sentiments, pouvant conduire dans les cas extrêmes au rejet pur et simple de la pratique en question.

Philippe d'Iribarne écrit : «*Si, pour comprendre les conduites humaines, dans les entreprises comme ailleurs, il est essentiel de faire référence à la culture, c'est parce que ces conduites ne sont pas indifférentes aux questions de sens. Si une position est recherchée, si une marque d'autorité est jugée acceptable, si une manière d'être suscite la confiance, le dégoût ou la colère, ce n'est souvent pas parce qu'elles sont dans leur pure matérialité, mais à cause de ce qu'elles signifient. Et ce qu'elles signifient varie avec les cultures.* »³

La culture comme ciment de l'organisation

La culture d'organisation apparaît en définitive comme le ciment social requis pour fédérer des hommes sur un projet collectif.

Pour qu'il en soit ainsi, cette culture doit satisfaire à trois impératifs :

³ Philippe d'Iribarne *La logique de l'honneur*

- L'enracinement dans la réalité vécue de l'organisation et dans son histoire.

Une culture qui serait plaquée de l'extérieur, par exemple par la seule volonté d'un dirigeant a très peu de chance de jouer ce rôle fédérateur. Au mieux, on y fera référence de manière superficielle, mais sans qu'elle inspire réellement les décisions. On ne décrète pas une culture d'organisation et maint dirigeant, qui a cru pouvoir le faire, s'y est cassé les dents. *La culture est une propriété émergente du système social.*

- L'ouverture large sur l'environnement socioculturel.

Tout système qui n'échange plus, ou qui échange peu, est voué à se désagréger puis à disparaître. Pour rester vigoureuse et active, une culture d'organisation doit rester en contact avec la culture extérieure, celle de la société globale. Elle doit lui emprunter en permanence idées et nouvelles manières de faire, interrogations, remises en cause, valeurs... Sur ce plan plus spécifique des valeurs, cela suppose que la culture d'organisation demeure en ligne avec le mouvement général des idées et des mentalités ou tout le moins ne soit pas en incohérence. Encore faut-il s'interroger sur ce mouvement général et chercher à le connaître, ne serait-ce que pour l'infléchir.

- Une très forte intériorisation.

Sans aucun doute, c'est là l'exigence la plus déterminante. La culture d'organisation ne pourra jouer son rôle que si elle bénéficie d'une adhésion forte et durable de la grande majorité des membres de l'organisation. Cela exclut en particulier toute opération, même inconsciente, de manipulation. De telles opérations, surtout si elles sont menées avec de grands moyens médiatiques, peuvent provisoirement réussir. Mais à long terme, le résultat s'avérera le plus souvent catastrophique. Les individus finissent toujours par s'apercevoir qu'ils ont été subtilement endoctrinés et il en résulte une réaction de rejet qui marque durablement leurs comportements ultérieurs (méfiance, attitude de retrait, passivité).

Si ces trois conditions sont réalisées, la culture d'organisation est apte à recevoir une adhésion stable et durable de la part de tous les membres de l'organisation.

On mesure bien évidemment tout l'intérêt de ce type d'analyse dans le cadre militaire, où l'adhésion à l'institution est d'autant plus fondamentale que l'engagement demandé va jusqu'au sacrifice suprême.

2. LES PRINCIPES DE L'ANALYSE CULTURALISTE SONT-ILS APPLICABLES A LA STRATEGIE ?

La stratégie est-elle assimilable à une organisation ?

Une fois évoqués les principes généraux de l'analyse culturaliste, il convient de s'interroger sur leur pertinence dans le domaine de la stratégie.

Certainement l'application de ces principes aux armées est facile : si aucune étude n'a, à notre connaissance, été menée pour cerner la culture de l'armée française en tant qu'organisation, on sent bien que l'analyse faite à propos des entreprises notamment pourrait s'y développer sans difficulté. Existence d'une histoire des plus riches, de rites très formalisés, affirmation de valeurs fondamentales, rapports particuliers à la vie et à la mort..

Il plus difficile de déterminer leur efficacité dans le domaine de la stratégie, plus vaste, plus diffus, plus difficile à appréhender que l'action et la vie purement militaire.

Le débat sur la nature et la définition de la stratégie n'est même pas clos. Nous éviterons d'y rentrer, mais il est nécessaire de préciser ce dont nous parlons : la stratégie s'inscrit dans le domaine la confrontation violente, elle n'a pas de limite supérieure puisqu'elle se confond avec l'action des dirigeants politiques. Sa limite inférieure peut être trouvée dans la limite entre le particulier et le général.

La sphère stratégique se distingue donc d'une organisation en ce qu'elle n'a pas d'existence physique, même si sa mise en œuvre est principalement le fait des armées. Ce n'est d'ailleurs plus exclusif aujourd'hui. De même, les individus qui pensent et font la stratégie peuvent être multiples, dispersés, de statuts variés etc.

Des analyses similaires ont-elles été tentées ? Dans les années soixante, des politistes américains ont étudié le milieu politique des Etats-Unis. C'est sûrement l'expérience la plus proche de celle qui nous occupe : même diversité, même flou dans les limites, et même certaines plages de recouvrement puisque le politique est aujourd'hui autant stratège que l'officier.

Le concept de culture stratégique a pourtant toujours existé implicitement dans les notions telles que le « style national » ou la « façon de faire la guerre ». Il est apparu explicitement en 1977, dans une analyse des conceptions particulières des Soviétiques à propos des armes nucléaires. Il s'agit donc d'un axe de recherche très récent.

Quelles définitions de la culture stratégique ?

Dans une première approche, l'expression de « culture stratégique » peut désigner l'ensemble formé par le patrimoine stratégique théorique et l'expérience stratégique pratique. Elle désignerait donc à la fois l'ensemble des textes de stratégie, œuvre des « stratégestes », et l'ensemble des décisions prises, au cours de l'histoire, par des « stratèges ». Une culture stratégique, ce serait d'abord l'ensemble des aspects intellectuels liés à la stratégie dans une civilisation, une société, une nation.

Mais, dans une deuxième approche, il est préférable de retenir une définition plus « culturaliste ». La culture stratégique recouvre alors un ensemble de formes acquises de comportement stratégique, dans une société humaine. L'approche culturaliste en stratégie théorique consiste donc à faire ressortir l'action de celles-ci, c'est-à-dire du milieu « culturel », sur le stratéguiste et, surtout, le stratège.

Plusieurs définitions de la culture stratégique ont été données, qui témoignent bien de cet aspect.

La culture stratégique a pu être définie comme « *le milieu au sein duquel les idées stratégiques et les décisions en matière de politique de défense sont débattues et arrêtées* ». L'influence de ce milieu, de cette culture, est suffisamment importante pour que ces idées et ces décisions révèlent un véritable style national.

La culture stratégique peut être également définie comme « *l'ensemble des attitudes et croyances professées au sein d'un appareil militaire, à propos de l'objectif politique de la guerre et de la méthode stratégique et opérationnelle la plus efficace pour l'atteindre* ».

Mais la stratégie n'est plus la seule affaire des militaires et elle inclut désormais un ensemble plus vaste de pratiques internationales, à la fois militaires, diplomatiques et économiques. Il ne s'agit pas d'un mécanisme structuré, mais d'un ensemble de contraintes propres à la culture d'une société et qui conditionnent la « production » de sa stratégie.

L'approfondissement de la notion de culture stratégique a mis en évidence l'existence d'un savoir transmis de génération en génération, non par enseignement formel, mais par imprégnation. Celle-ci résulte de rituels, de cérémonies, de souvenirs légendaires, qui donnent à un groupe une image de lui-même qu'il reproduit et perpétue d'une manière durable.

Les armées sont des milieux particulièrement favorables à l'épanouissement de telles persistances : Le char a remplacé le cheval, mais on continue à parler d'Arme blindée cavalerie en France, ou de cavalerie blindée aux Etats-Unis...

Sans forcément faire obstacle aux innovations, la tradition en atténue l'impact psychologique et contribue au maintien du moral et de la cohésion. Mais, au-delà de ces fonctions premières, elle modèle inconsciemment les comportements en profondeur.

Il faut en effet être persuadé que la culture stratégique influence le stratège au moment de la prise de décision, ou, d'une manière plus large, l'ensemble de ceux qui travaillent à l'élaboration de cette décision, et tous ceux qui mettent en œuvre cette décision.

Le concept de culture stratégique a en fait comme utilité de faire apparaître ce qui pèse implicitement sur la liberté d'action du décideur stratégique. Cette liberté sera d'autant mieux assurée que ce dernier sera conscient d'un certain nombre de pesanteurs culturelles. D'un autre côté, il pourra table sur les forces ou les richesses de sa culture stratégique. *Dans la mesure du possible, il ne faudra pas aller à l'encontre d'une tendance profondément ancrée dans la culture nationale. Si celle-ci est intériorisée, elle révélera suffisamment de richesse pour que les choix stratégiques soient effectués de la manière la plus judicieuse.*

On mesure là tout l'intérêt de notre question initiale. La nouvelle stratégie française, les décisions qui ont été élaborées au plus niveau ont-elle respecté cette exigence ? Vont-elles recevoir l'assentiment le plus profond de ceux qui vivent dans la sphère stratégique ?

Quelles sont les sources de la culture stratégique ?

Pour déterminer la culture stratégique d'un pays, on peut étudier dans une première approche la littérature « professionnelle » : manuels officiels, périodiques militaires, mémoires et ouvrages de réflexion personnels. Il faut toutefois distinguer les idées qui se reflètent réellement dans la politique militaire, dans les plans stratégiques, l'entraînement, l'acquisition des moyens. Seul ce qui est mis en application reflète la culture stratégique.

Dans une deuxième approche, on peut rechercher les facteurs généraux qui détermineraient cette culture stratégique. On a avancé les suivants : la position géopolitique, les relations internationales, l'idéologie et la culture politique, la culture militaire (histoire, traditions, éducation), les relations avec le monde civil, et enfin l'armement et la technologie militaires. Cette liste de facteurs ne doit pas être appliquée comme une formule a priori car chaque culture stratégique est unique et provient d'une expérience spécifique. Mais ces facteurs peuvent aider à cerner les spécificités nationales.

Ces cultures stratégiques nationales peuvent s'accompagner de cultures stratégiques corporatives, chaque armée possédant la sienne : aux Etats-Unis, l'Army se réclame de Jomini, la Navy de Mahan et l'Air Force de Douhet. Chacune concourt à l'*American Way of War* fondée sur la recherche de l'anéantissement de l'adversaire par le *firepower* (le matériel) plutôt que par le *manpower*, les pertes étant à réduire au minimum.⁴

B. QUELLES SONT LES SPECIFICITES DE LA CULTURE STRATEGIQUE FRANÇAISE ?

Le concept de culture stratégique est apparu aux Etats-Unis. Aussi la culture stratégique américaine a-t-elle fait sans surprise l'objet des premières études dans ce domaine.

En revanche, la stratégie française n'a que peu été passée au crible de l'analyse culturaliste. Si le général de Gaulle a réfléchi sur le passé stratégique de la France, il n'a pas réellement défini le fond culturel dans lequel cette stratégie s'enracine.

⁴ Bruno Colson *La culture stratégique américaine* Economica 1993

Seul Bruno Colson a fait paraître un article dans la revue « Stratégique », dans lequel il distingue dix axes d'analyse de la culture stratégique française.

Quels sont les axes principaux de la culture stratégique française ?

Nous avons choisi d'en retenir trois : L'indépendance et la vocation mondiale de la France, l'importance de la valeur « terre », le principe de la nation armée.

1. L'INDEPENDANCE ET LA VOCATION MONDIALE

Une indépendance ombrageuse

Le premier objectif de la stratégie française n'a jamais fait de doute : Il s'agit de sauvegarder la capacité de la France à penser et agir librement.

Depuis les premiers Capétiens, on peut dire que la souveraineté française ne se partage pas, au risque de disparaître. La conscience nationale s'est en effet définie au cours des siècles contre les rêves « impériaux », qu'ils soient d'ordre spirituel, idéologique ou culturel. Les rois de France ont toujours lutté contre les prétentions germaniques à revendiquer la succession de l'Empire romain. Le gallicanisme fut lui aussi une réaction à une autre prétention supranationale, celle de la théocratie romaine.

La nécessité de l'autonomie stratégique nationale, essentielle dans la culture stratégique française, est périodiquement réaffirmée par tous ceux qui se font « une certaine idée de la France ».

C'est à la lumière de cette constante historique que peuvent se comprendre le rejet de la Communauté européenne de défense en 1954, le retrait du commandement intégré de l'OTAN en 1966 ou la réputation d'«allié difficile et exigeant» que la France garde auprès des anglo-saxons.

La mise sur pied d'un arsenal nucléaire national est également particulièrement révélatrice de ce souci d'indépendance.

La spécificité de la stratégie militaire de dissuasion nucléaire française est bien connue : postulat du pouvoir égalisateur de l'atome, dissuasion du faible au fort, objectifs essentiellement anti-cités, suffisance et proportionnalité à l'enjeu, stratégie de dissuasion totale et globale, fondée sur la volonté du décideur et le consensus national. La possession par la France d'un instrument nucléaire est pour elle une garantie suprême, signe du prix que la France attache à elle-même.

La guerre du Golfe a encore montré la persistance, dans toutes les familles politiques françaises, d'une sensibilité particulière, non-conformiste à l'intérieur du camp occidental, soucieuse avant tout de maintenir une sorte d'«exception française ».

Un rayonnement universel

L'affirmation de l'indépendance nationale s'accompagne d'un rayonnement universel aux implications stratégiques.

Fille aînée de l'Eglise, la France est depuis sa naissance un pays à vocation mondiale. C'est très largement à partir d'elle que la lumière du christianisme s'est répandue sur l'Europe

Constructrice dès l'Ancienne Monarchie d'un des premiers et des plus importants empires coloniaux et maritimes, elle s'est affirmée comme une puissance majeure, voire la puissance dominante au XVIIIème siècle...

Depuis 1789, la France est la patrie des Droits de l'homme, de la liberté et de l'égalité. La volonté de défendre puis d'exporter ces idéaux a justifié les conquêtes de la Révolution et de l'Empire : « *Les Français apporteront au monde la paix et la liberté...* »⁵ Ces idéaux contribuent toujours à son rayonnement universel.

Bien qu'ayant perdu son statut d'empire, la France a gardé une culture stratégique à vocation mondiale, qui lui est d'ailleurs reconnue sans contestation. Ainsi, l'obtention par la France d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, alors qu'elle était dans une situation de faiblesse économique, militaire et morale absolue après 1945, montre bien que la communauté internationale d'alors était bien sensible à ce prestige.

Le souci du rang mondial

De façon corollaire, la France entend maintenir son rang dans le monde.

Après deux siècles au moins d'hégémonie continentale, la France a vu son poids stratégique diminuer après Waterloo et, plus encore, après Sedan. Cette France jadis si forte était devenue faible face à une Allemagne unifiée. Nul n'a mieux compris et exprimé les implications stratégiques de ce renversement que Charles de Gaulle. Lorsque, après la défaite de 1940, il redonna une place à la France parmi les Alliés, il n'eut de cesse que soit reconnue la place d'un pays dont les États-Unis tenaient l'effacement pour acquis. La présence du Général de Lattre de Tassigny à la signature de l'acte de capitulation de l'Allemagne en 1945 est l'aboutissement de cet effort constant.

La nécessité des alliés

La nécessité de s'appuyer sur des alliés est entrée depuis longtemps dans la culture stratégique française.

La recherche permanente de l'alliance de revers est un des principes premiers de la géopolitique française.

⁵ Le chant du départ

Contre la menace impériale du Habsbourg puis du Hohenzollern, la parade française a consisté depuis le XVI^{ème} siècle à rechercher à tout prix un «allié de revers».

Ainsi François 1^{er} n'hésita pas à s'allier au Turc pour faire peser une menace sur les arrières de l'Empire. Après la défaite de 1870, la France n'a plus envisagé sa stratégie sans alliés, sauf pour les questions coloniales. Plus encore que l'alliance continentale de revers, la recherche des alliances maritimes de soutien est devenue une caractéristique de la culture stratégique française. Depuis 1815, la France s'entend avec le maître des mers : l'Anglais, relayé depuis 1945 par l'Américain. Plus qu'une neutralité bienveillante, c'est l'alliance britannique qui a été recherchée, à n'importe quel prix serait-on tenté d'écrire en évoquant 1919-1939. La relève américaine n'a pas changé ce schéma.

2. UNE CULTURE ESSENTIELLEMENT TERRIENNE

La valeur « terre » est très présente dans la culture stratégique française.

Elle transparait chez de nombreux hommes de guerre et Charles Péguy célébrait la terre de France : «*Un soldat mesure la quantité de terre où une âme peut respirer, où un peuple ne meurt pas.* »

Mais surtout, la France a inventé la notion moderne de frontière, la stratégie opérationnelle française s'étant organisée depuis des siècles autour d'une menace continentale, face à l'Europe.

De là une très grande prééminence de l'action terrestre dans la culture stratégique française : les héros français sont des généraux, beaucoup plus que des amiraux.

Une stratégie défensive

Dans la culture stratégique française, la défense de la frontière est essentielle.

Pour assurer cette défense, deux systèmes principaux se sont dégagés : celui des positions fortifiées, avec des implications nettement défensives, et celui des corps de manœuvre, voués à la contre-offensive. Ces systèmes ont généralement été pratiqués simultanément, mais certaines époques ont tour à tour privilégié l'un des deux

Dans l'histoire des fortifications françaises, l'œuvre de Vauban fut décisive. Afin de stabiliser la frontière du Nord-Est, et de faire de la France un « pré carré », il fit aménager une double rangée de places fortes, système en parfaite adéquation avec les exigences de la stratégie et de la politique de Louis XIV. Après lui, l'École de Mézières, fondée en 1748, enseigna l'art de la fortification, et ses élèves ont toujours eu le souci d'un front continu d'ouvrages à opposer à l'ennemi. Les officiers du génie ont travaillé à fortifier les grandes cités voisines des frontières, en s'efforçant d'adapter la fortification aux progrès de l'artillerie. Après 1870, le général Séré de Rivières s'appliqua à cette tâche et renouvela l'œuvre de Vauban. Au cours de la bataille de Verdun, le béton des forts de Vaux et Douaumont résista aux pires bombardements, et cela contribua dans une large mesure à l'adoption, en 1929, d'un

plan de construction de fortifications permanentes très élaborées face à la frontière allemande : la ligne Maginot.

À ses meilleures époques, la stratégie française a assuré une complémentarité entre les positions fortifiées et un corps de manœuvre destiné à la contre-offensive.

Ainsi, lorsqu'il définit sa nouvelle guerre de masse, Carnot subordonna une stratégie défensive, appuyée sur les forteresses, à une stratégie offensive qui définissait une direction principale afin d'obtenir en bataille rangée l'« élimination », l'« anéantissement » de la principale armée adverse. Avec Napoléon, les forteresses furent oubliées, le corps de manœuvre devint la Grande Armée, et la stratégie opérationnelle fut portée à sa perfection. En même temps, la recherche du renversement de l'ennemi normalisa un type de stratégie à but absolu. Après sa défaite de 1870, l'armée française s'efforça de redécouvrir les méthodes de l'Empereur, mais l'offensive, érigée en dogme, conduisit aux hécatombes de 1914.

L'originalité culturelle de la position française perçe à travers un rapprochement fait par le général de Gaulle entre la stratégie de dissuasion nucléaire et celle des frontières fortifiées de Vauban. La doctrine française de la dissuasion est « essentiellement défensive », même si les armes de cette dissuasion peuvent être qualifiées en elles-mêmes d'offensives. Si le Parti socialiste français a fini par accepter la stratégie militaire de dissuasion du général de Gaulle, c'est peut-être parce qu'il s'est rendu compte de sa parfaite adéquation avec la culture stratégique française. Le penseur militaire de la gauche, Jaurès, estimait qu'un concept stratégique, pour être en accord avec l'idée démocratique, ne pouvait être que défensif et dissuasif.

Une habitude de l'intervention outre-mer

La défense des frontières, prééminente dans la culture stratégique française, n'est pourtant pas le seul héritage du passé. Une des originalités de la culture stratégique française est que, par rapport à d'autres puissances européennes, la dimension de l'intervention militaire outre-mer y est toujours restée importante.

Depuis les croisades, la France s'est préoccupée de la géopolitique en Méditerranée et au Proche-Orient. La constitution d'un empire colonial engendra une habitude de l'action militaire outre-mer, en Afrique, en Amérique, en Asie, et ce dès l'époque de l'Ancienne Monarchie.

Si l'expédition de Bonaparte en Egypte fit entrevoir l'Orient à l'armée française, la conquête de l'Algérie, en 1830, ouvrit pour elle l'ère de l'armée d'Afrique.

Contrairement aux Britanniques dont l'empire, maritime et commercial, était fondé sur une stratégie navale, les Français se découvrirent une mission civilisatrice terrienne en mettant en valeur le pays. L'armée d'Afrique développa une attitude culturelle et politique nouvelle. Le maréchal Bugeaud fut l'initiateur d'une méthode de guerre basée sur l'adaptation au pays : il put dire à un moment donné qu'il avait rendu son armée « plus arabe que les Arabes ». En Indochine, Gallieni mit en pratique « l'occupation progressive », en établissant des postes militaires qui servaient aussi de marchés d'échange avec les indigènes. Ceux-ci comprirent que la prospérité suivait la coopération avec les Français et se rallièrent à eux. Les méthodes de Gallieni

furent codifiées et raffinées par Lyautey. Celui-ci définit l'officier colonial par son «rôle social» : plus qu'un simple guerrier, le soldat colonial était un administrateur, un fermier, un architecte, un ingénieur. L'armée d'Afrique ne chercha pas tant à imposer la civilisation française qu'à établir une interaction entre l'Orient et l'Occident. La vision «eurafricaine», impliquant un rapprochement stratégique et économique de l'Europe et de l'Afrique du Nord autour du bassin méditerranéen, est une composante de la culture stratégique française.

Y a-t-il une culture stratégique française autre que terrienne ?

La marine est le premier instrument des capacités d'action extérieure de la France.

Depuis le XVIème siècle, la marine a assuré l'importation des produits nécessaires au développement économique et l'exportation de la production nationale. La domination coloniale a succédé à un effort constant d'implantation commerciale. Richelieu était conscient de l'importance de la mer pour la France : « Il semble que la nature ait voulu offrir l'empire de la mer à la France pour l'avantageuse situation de ses deux côtes, également pourvues d'excellents ports aux deux mers, Océan et Méditerranée. » La vocation maritime de la France est inscrite dans la géographie et dans l'Histoire.

Et pourtant, selon l'amiral Lacoste, « *la conscience de l'importance des choses de la mer et de l'intérêt de la puissance navale pour le développement de la nation n'a jamais été profondément ancrée dans notre tradition historique* »⁶.

La culture stratégique française est en effet essentiellement continentale : le danger est toujours venu de la frontière du Nord-Est. L'amiral Lacoste ajoute aussi - et c'est important dans une perspective culturaliste - que la population française, vivant sur une terre riche et propice à l'agriculture, a été peu tentée par les aventures maritimes. La situation est tout à fait différente chez les Britanniques, dont toute la culture est inspirée par la mer. Dans sa politique maritime, la France n'a jamais montré le même acharnement ni la même continuité que le Royaume-Uni. C'est que, devant les périls qui ont menacé tant de fois l'existence même de la nation française, la marine n'a jamais eu à jouer un rôle aussi décisif que l'armée. Dans l'ordre des priorités, il était normal que la puissance terrestre prît le pas sur la puissance maritime.

Quant à une véritable culture stratégique aérienne, la profondeur historique manque encore peut-être pour pouvoir employer ce terme. Néanmoins, il existe un style national dans l'armée de l'air française. La chasse a suscité une extraordinaire mythologie avec ses « as ». Ils ont connu au cours des deux guerres mondiales une gloire particulière, qui irrigue encore l'armée de l'air française. C'est ce que Hervé Couteau-Bégarie appelle « le syndrome Guynemer ».⁷

⁶ Cité par Bruno Colson *La culture stratégique française* Article paru dans la revue *Stratégique*

⁷ Hervé Couteau-Bégarie *Traité de Stratégie* Economica 1999

3. LE PRINCIPE DE LA NATION ARMÉE

En France, le choix entre conscription et armée de métier est l'objet d'un vieux débat.

La Révolution française fit apparaître la notion de défense nationale en recrutant par conscription, une armée nationale dans la masse de la population. Pour autant, le recrutement par obligation n'était pas une idée neuve. La Milice était une institution ancienne : à Fontenoy, un tiers de l'infanterie française était formée par la Milice, recrutée par obligation dans les paroisses. Cette Milice trouvait elle-même une source dans l'obligation faite à tout sujet de servir dans l'host royal, sur convocation du Roi, dès les origines de la monarchie française.

L'idée du «soldat-citoyen» avait été développée par Guibert dans son *Essai général de tactique* (1770). Carnot organisa la «nation armée » et lui fit pratiquer une tactique nouvelle : l'offensive par masses à la baïonnette. Jaurès, dans son *Histoire socialiste de la Révolution française*, étudia les conceptions de Guibert, Dubois-Crancé et Carnot. Il devint le chantre de la levée en masse. Son idée maîtresse était celle d'une nation armée, exclusivement défensive. L'ouvrage où Jaurès exprimait cette doctrine politico-militaire, *L'Armée nouvelle*, a depuis, servi de référence au discours des partis de gauche.

La valeur « terre» dans la culture stratégique française explique aussi la conscription : la démocratie française a une origine terrienne et pour défendre le sol de la patrie, il faut faire appel au plus grand nombre et résister avec acharnement. L'habitude de la conscription provient aussi de ce que l'État, en France, a précédé la nation. Depuis l'Ancienne Monarchie, et plus encore depuis la Révolution, l'État jouit d'un prestige et d'une autorité à la mesure de son rôle de garant d'un intérêt général abstrait.

Il est un autre héritage, plus marginal toutefois, dans la culture stratégique française : celui de l'armée de métier. Puysegur, Folard, Maurice de Saxe favorisaient la qualité plutôt que la quantité. Ardant du Picq ne se faisait guère d'illusions sur les armées de masse des démocraties et préconisait des «mercenaires, soit, et bien payés». Contrairement à Jaurès, Charles de Gaulle considérait que c'était autour des vieux régiments de ligne qu'avaient pu s'organiser les demi-brigades de l'amalgame de 1793. Carnot, soulignait l'auteur de « Vers l'armée de métier », était bien un « homme de métier».

Au total, il convient de retenir de cette analyse globale de la notion de culture stratégique les éléments suivants :

L'analyse culturaliste offre l'avantage de faire apparaître des spécificités liées au passé mais aussi au futur. Ces spécificités donnent en fait un sens aux actions collectives, les inscrivent dans une perspective acceptée par tous. Par-là même, elles ont une forte implication individuelle.

L'analyse culturaliste appliquée au domaine de la stratégie fait apparaître des spécificités nationales.

Ainsi la culture stratégique française s'est constituée autour de trois axes principaux :

- L'exigence de l'indépendance stratégique
- La prééminence de la valeur terre
- Le principe de la nation armée

Ces principaux axes ne sont pas exclusifs et laissent la place à d'autres tendances ou à d'autres expériences. Mais ils forment l'ossature de notre culture stratégique nationale.

Ceci posé, il faut maintenant savoir si les décideurs qui ont élaboré la nouvelle stratégie française ont eu le souci de respecter la culture stratégique nationale ?

II. LA REFORME EN COURS EST-ELLE CONFORME A LA CULTURE STRATEGIQUE FRANÇAISE ?

En annonçant devant le peuple français le 22 février 1996 les réformes de l'outil de défense qu'il avait décidé, le Président Jacques Chirac a témoigné de l'importance de celles-ci.

Par leurs implications sur la politique générale du pays, sur la société nationale même avec la suspension de la conscription, les mutations de l'appareil militaire français sont bien de portée stratégique.

A. COMMENT DEFINIR LA NOUVELLE STRATEGIE FRANÇAISE ?

La volonté du peuple français ?

Dans notre régime démocratique, on pourrait chercher la définition de la stratégie nationale dans les textes essentiels de la République, et d'abord dans le contrat fondamental qui lie le peuple et ses gouvernants..

En matière de défense, la Constitution de la V^{ème} république est pauvre, puisqu'elle se contente d'énumérer les responsabilités gouvernementales. Le texte de 1958 contenait un article, supprimé depuis, qui stipulait qu'en matière de défense, la Constitution devait être complétée et mise en œuvre par voie d'ordonnance.

L'ordonnance du 7 janvier 1959 fixe donc le but de la Défense nationale :

- Assurer l'intégrité du territoire
- Assurer la survie de la population, où qu'elle se trouve
- Assurer le respect des alliances et des traités

Elle ne fixe pas les moyens d'y parvenir, aussi est-il difficile d'y rechercher véritablement l'expression de la stratégie française. Pourtant elle constitue l'expression la plus haute de la volonté du peuple français en matière de défense.

Elle permet notamment de répondre à la question : Pourquoi une défense, pourquoi utiliser la force militaire, pourquoi le peuple français confie-t-il à ses armées le pouvoir de donner la mort, pourquoi peut-il exiger de ses soldats le sacrifice suprême ?

La définition d'une politique de défense ?

On peut considérer que le Livre blanc de 1994, succédant à celui de 1972, constitue l'ossature de la politique de défense de la France.

Il a été complété par quatre documents majeurs, marquant chacun une inflexion dans la définition de la nouvelle stratégie française :

- L'allocution du Président de la République à l'École militaire, le 23 février 1996, annonçant la réforme avec ses raisons géostratégiques et budgétaires
- Le préambule de la loi de programmation de juillet 1996, qui fixe les étapes de la réforme
- La déclaration de Nuremberg du 9 décembre 1996, qui développe l'idée d'une défense européenne sur la base du consensus franco-allemand
- Le concept général d'emploi des forces du 23 juillet 1997, rédigé par l'Etat-major des Armées, qui décrit la mise en œuvre de l'outil militaire français

Une nouvelle stratégie ?

Le Livre blanc a identifié quatre missions principales :

- La préservation des intérêts vitaux de la France
- La contribution à la défense de l'espace européen et méditerranéen
- La contribution aux actions en faveur de la paix et du droit international
- L'accomplissement des tâches de service public

Le Livre blanc a également mis en évidence quatre fonctions opérationnelles jugées prioritaires et désormais bien connues :

- La dissuasion, qui est à la fois un instrument de sécurité et un instrument politique majeur
- La prévention, qui est le moyen de contribuer à la stabilité partout où la France a des intérêts, et en particulier en Europe où persistent des crises
- La projection de force et de puissance, dans la mesure où une stratégie de prévention doit pouvoir s'appuyer sur une capacité d'engagement militaire, éventuellement loin du territoire national

- Enfin, la protection du territoire, qui reste la mission constante des forces armées, mais s'exprimant plus aujourd'hui dans le cadre de missions de sécurité, que de défense militaire, sans pour autant se confondre avec celle de forces spécialisées comme la police, les douanes et la gendarmerie.

Enfin on ne saurait trop insister sur la combinaison des grandes fonctions stratégiques

Le concept d'emploi des forces présente la stratégie militaire générale en quatre domaines :

- La stratégie des moyens est celle qui permet de mettre à la disposition des forces armées les matériels et équipements qui leur assurent le meilleur niveau opérationnel, quel que soit le type d'engagement.
- La stratégie d'influence s'exerce auprès des pays alliés et amis ainsi que dans les organisations régionales ou internationales. Elle résulte de la capacité de nos forces armées, prouvées lors des différents engagements et de plus en plus lors des exercices de haut niveau. Cette stratégie est un atout majeur lors de la résolution des crises et conflits, y compris par le fait que la France soit membre du conseil de sécurité de l'ONU et puissance nucléaire.
- La stratégie de déploiement, permanent ou temporaire, de forces valorise encore la stratégie d'influence. Elle entre à la fois dans le cadre de la prévention et dans celui de la projection.
- La stratégie opérationnelle enfin est l'expression de l'art de la guerre qui permet d'entreprendre les meilleures actions dans le meilleur espace-temps et dans le domaine de lutte le plus approprié pour atteindre l'objectif fixé par le pouvoir politique.

Au total, « *la stratégie militaire générale de notre pays, tout en conservant à la dissuasion nucléaire son rôle fondamental et en garantissant la protection du territoire, met désormais l'accent sur la prévention, la limitation ou, si nécessaire, le règlement par la force des crises et des conflits régionaux.* »⁸

Ces grandes orientations rappelées, il convient de s'interroger sur la nature du changement qu'elles représentent par rapport à la culture stratégique française.

⁸ Concept d'emploi des forces 23 juillet 1997

B. CETTE NOUVELLE STRATEGIE MARQUE-T-ELLE UNE RUPTURE OU S'AGIT-IL D'UNE SIMPLE EVOLUTION ?

Notre nouvelle stratégie comporte-t-elle les éléments d'une rupture fondamentale ? S'agit-il au contraire d'une simple évolution, voire d'un retour à une attitude stratégique plus ancienne ?

Mais avant tout, quel est l'enjeu de cette question ?

1. UN ENJEU IMPORTANT

Comme l'enseigne l'analyse culturaliste, le respect d'une culture d'organisation doit être recherché dans la définition des changements d'orientation. Un oubli conscient ou inconscient de cette règle peut conduire à mettre en situation d'inconfort les membres de l'organisation et à provoquer chez eux une attitude de résistance au changement.

S'il n'est pas envisageable qu'une telle réaction se fasse jour au plus haut niveau, celui du stratège ou du stratégiste, c'est à dire au niveau de conception, il n'est pas impossible en revanche qu'elle soit sensible à des niveaux inférieurs, chez ceux qui sont chargés de mettre en œuvre la nouvelle stratégie française.

L'analyse sociologique des organisations fait apparaître en effet des phénomènes de *résistance au changement*. Il s'agit d'attitudes personnelles des individus confrontés aux mutations d'ordre technologique, structurel ou culturel. Cette résistance s'exprime soit par des réactions explicites pouvant aller jusqu'à une certaine force de violence (c'est le cas des réactions syndicales) ; soit par des formes implicites : baisse de rendement, retards, manque d'initiative, perte de l'adhésion aux valeurs de l'organisation...

L'analyse sociologique fait également valoir que ces phénomènes de résistance au changement peuvent être diminués par des efforts de communication interne à l'organisation. Ces efforts de communication interne doivent en particulier viser à mettre en lumière et à expliquer les buts du changement opéré. Nous retrouvons l'importance de la notion de sens des actions qui doit apparaître aux personnes chargées de mettre en œuvre ces changements.

A nouveau, il faut mettre en valeur l'intérêt de cette analyse dans le domaine militaire, qui, on l'a vu, est très fortement marqué par la notion de culture. Le domaine militaire est vraisemblablement celui où l'intériorisation des valeurs communes est la plus profonde. Le sens de l'action militaire doit apparaître de façon indubitable à tous ceux chargés de l'accomplir, peut-être au péril de leur vie.

L'histoire des guerres récentes que l'armée française a mené montre les déchirements auxquels peut conduire la perte de ce sens de l'action militaire.

Rupture ou continuité ? Comment répondre maintenant à notre interrogation ?

On perçoit bien que la réponse recèle une part importante de subjectivité. C'est la loi

dans les sciences humaines où la vérité mathématique n'existe pas.

Aussi avons-nous choisi de présenter successivement deux lectures possibles : dans un premier temps, la lecture des changements en cours comme une simple évolution, puis dans un second temps, la lecture des changements en cours comme une rupture avec la culture stratégique française.

Cette méthode permet d'exprimer deux avis contradictoires, dont il conviendra en fin de raisonnement de mesurer la pertinence.

2. UNE LECTURE « EVOLUTIVE » DES CHANGEMENTS EN COURS

On peut estimer que la stratégie française connaît une simple évolution.

De façon plus précise il s'agirait d'un simple rééquilibrage de fonctions anciennes, sous-tendu par la persistance des données fondamentales de la culture stratégique française.

L'affirmation renouvelée de l'indépendance stratégique

Dans le discours officiel, l'indépendance et l'autonomie stratégique de la France sont réaffirmés avec force.

Il s'agit en particulier pour la France de mettre en œuvre une politique de sécurité et de défense autonome qui corresponde à ses intérêts propres. Son influence historique en Afrique qui s'exprime notamment par des accords bilatéraux de défense, n'appartient qu'à elle et ne s'inscrit pas dans la démarche collective de sécurité européenne, qu'elle soit dans l'OTAN ou hors OTAN. La sauvegarde de l'intégrité du territoire des DOM-TOM relève également de cette volonté, indépendamment de tout engagement extérieur.

Pour autant la France ne remet pas en cause ses alliances.

Malgré sa position particulière dans l'OTAN, la France réaffirme son attachement au lien transatlantique. Elle maintient sa position antérieure, mélange de participation et de prise de distance, malgré la tentative de réintégration faite en 1996-1997 qui témoignait parfaitement de cette double exigence de la culture stratégique française : indépendance et participation aux alliances. On pourrait même mettre en valeur que cet attachement réaffirmé à l'alliance est d'autant plus méritoire que le nouveau contexte stratégique a exigé que l'Alliance atlantique se trouve une nouvelle raison d'être.

Quant à la construction d'une défense européenne, elle ne remet pas en cause le souci d'indépendance de la France, en particulier en excluant pour l'instant un partage ou une mise en communauté des moyens nucléaires. L'offre de partage faite en 1995 par le Premier Ministre Alain Juppé n'a pas trouvé d'écho favorable chez nos partenaires européens et n'a pas été renouvelée dans le temps : Il n'est pas

question de mutualiser les moyens nucléaires, ils assurent l'autonomie stratégique de la France.

La poursuite d'un élan mondial

De la même façon qu'elle affirme son indépendance, la France persiste à faire montre d'une ambition mondiale.

« Nos frontières sont en paix mais le monde proche de nous ne l'est pas encore. Une vieille et grande nation comme la nôtre ne peut pas s'abandonner, n'a pas le droit de baisser sa garde. Elle doit compter sur son armée pour tenir ses engagements, mais aussi pour tenir le rôle que lui a donné l'Histoire. »⁹

Le Président de la République n'a de cesse de rappeler les « *responsabilités particulières* » de la France.

Ces responsabilités particulières sont sensibles précisément dans le discours sur la défense des valeurs humanistes : la paix, la démocratie, la justice etc.. Sans distinction d'appartenance politique, les dirigeants français ont fait de la défense de ces valeurs le cheval de bataille de la France sur la scène internationale.

Le discours du Président de la République aux ambassadeurs le 26 août 1999 est particulièrement révélateur de cet état de fait :

« Contribuer à bâtir un monde mieux organisé, juste et harmonieux, est au cœur de l'idée que je me fais du rôle de notre pays. Depuis des siècles il apporte sa réponse aux grandes questions que se posent les hommes. En poursuivant dans cette voie, la France répond à une vraie attente. Elle entraîne et pèse sur le cours des choses. »¹⁰

Dans la nouvelle stratégie française, cette vocation messianique transparaît nettement, alors même qu'elle ne figure pas dans l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation de la défense nationale.

« Dans le cadre des Nations Unies, la France s'engage au service de la paix. »¹¹

Il faut peut-être voir dans cette vocation à la défense des valeurs un sursaut par lequel la France se donnerait une raison d'être sur la scène internationale, sans plus faire référence à une politique d'essence nationale.

On peut même considérer que la défense de ces valeurs n'est plus que le seul intérêt de puissance que la France affiche.

⁹ Allocution aux armées prononcée par le Président de la République à l'Ecole militaire le 23 février 1996.

¹⁰ Discours de monsieur Jacques Chirac Président de la république à l'occasion de la réception des ambassadeurs, Palais de l'Élysée, jeudi 26 août 1999.

¹¹ Allocution de monsieur Lionel Jospin Premier Ministre à l'IHEDN le 22 octobre 1999.

L'orientation vers l'action outre-mer

Dans les forces conventionnelles, la fonction de projection est devenue dominante.

On peut avoir de cette mutation une lecture en terme de rééquilibrage des grandes fonctions stratégiques :

- La dissuasion n'a plus la même importance face à une menace diffuse et moins justifiable d'une frappe nucléaire.
- La protection du territoire n'a plus à faire face qu'à des menaces de faible ampleur, auxquelles de faibles effectifs peuvent s'opposer
- La fonction de prévention est rénovée et renforcée.
- La projection en revanche devient une priorité pour les forces conventionnelles : Pour les forces terrestres, elle est l'objectif majeur qui préside à la refondation de l'armée de terre. La professionnalisation est en cohérence avec cet objectif, en allégeant les procédures d'engagement des forces. L'organisation en réservoir de forces et la possibilité de mettre sur pied à la demande des modules projetables correspond également à l'exigence de répondre à une diversité et une multiplicité de situations conflictuelles. Quant à la spécificité de l'intervention outre-mer, la culture stratégique française est riche et certaines de nos unités y ont une réputation d'excellence.

Telle peut être la lecture « évolution » de la nouvelle stratégie nationale : au plus, il s'agit d'un changement d'équilibre entre des grandes fonctions stratégiques inchangées. La culture stratégique française serait alors respectée. Mais une autre interprétation est possible.

3. LA LECTURE « RUPTURE » DANS LA CULTURE STRATEGIQUE FRANÇAISE.

La fin de l'indépendance stratégique ?

La France s'est-elle donné une stratégie propre à maintenir son indépendance ?

C'est peut-être la question fondamentale en ce début de XXIème siècle.

Le poids des alliances, la difficulté de mener une action militaire alors que la guerre est hors la loi dans la société internationale poussent la France à inscrire son action militaire dans un cadre collectif. A-t-elle réussi à maintenir son indépendance ?

On peut estimer que malgré l'affirmation de principe de son autonomie stratégique, la France a très largement abdiqué son indépendance. D'abord par son attachement à l'OTAN, ensuite par le processus de la construction européenne.

L'adhésion de la France à l'OTAN fut pour elle la première de son histoire à une alliance permanente hors du temps de guerre. Mais les circonstances historiques de l'après-guerre et la Guerre froide peuvent aisément l'expliquer. En revanche le maintien de la France dans une alliance militaire en l'absence de toute menace directe justifiant cette alliance peut être envisagée différemment : il s'agirait pour la France de rester dans un système de domination.

Malgré sa position particulière dans l'OTAN, et malgré le consensus politique quant à une action militaire, l'expérience du Kosovo démontre malheureusement l'alignement de la France sur une stratégie qui n'est pas la sienne : l'expression d'un choix stratégique autre que la façon de faire américaine n'a pas été entendue au sein de l'Alliance et l'autonomie française n'a été que très marginale, consistant à donner une approbation nationale avant chaque frappe aérienne sur les objectifs déterminés par l'Alliance.

Le processus de construction européenne pose d'autres problèmes.

Jusqu'à présent, les membres de l'Union européenne ont consentis à des abandons limités de souveraineté, en particulier dans le domaine économique. Après l'entrée en vigueur d'une monnaie unique, avec la montée en puissance d'une Europe politique et militaire, la France risque de devoir consentir à des abandons de souveraineté toujours plus grands. Or, alors que ses dirigeants sont très actifs dans la construction d'une défense européenne, que ce soit hors, dans ou simplement avec l'OTAN, la France se trouve confrontée dans le concert européen à d'autres visions de l'Europe que celle qu'elle envisage elle-même.

En particulier ses voisins allemands développent l'idée de l'intégration à terme de l'ensemble des pays européens dans une structure supranationale, dans laquelle il faudrait en quelque sorte renoncer à son appartenance nationale. C'est l'idée impériale qui resurgit là, non pas dans le sens d'un retour ou d'une recherche d'une hégémonie allemande mais bien celle qui a fait la réelle séparation de la France et des ses voisins : l'idée que les peuples de l'Europe peuvent être régis par une seule autorité, une sorte de Saint Empire rénové.

Toute l'histoire de France est une réaction de rejet à cette idée.

En conséquence, la mise sur pied d'un outil militaire européen, si elle conduit à un abaissement de l'indépendance française, heurtera de la façon la plus brutale l'essence même de l'identité française.

Pour les stratèges français, il y a un changement fondamental, dont le cœur se situera vraisemblablement autour de l'emploi de l'arme nucléaire. Dernier rempart de la défense française, peut-elle être soumise à une autre volonté que celle du peuple français ?

La défense du sol est-elle abandonnée ?

Dans les grandes fonctions stratégiques définies par l'état-major des armées, la fonction de dissuasion est très largement confiée à l'arme nucléaire. Celle-ci est mise en œuvre par la marine et l'armée de l'air qui gardent dans ce domaine la fonction vitale de défense du sanctuaire national. Pour autant, celui-ci est-il garanti contre

toute attaque ? L'ensemble des moyens de la défense sont-ils consacrés à cette mission primordiale ?

Force est de constater que la priorité est donnée à la fonction de projection : c'est autour d'elle que se construit notamment l'armée de terre nouvelle. Celle-ci élabore d'ailleurs une doctrine terrestre qui s'inscrit dans la logique de la projection à l'extérieur des frontières.

Aucune force de l'armée de terre n'est plus affectée spécifiquement à la fonction fondamentale de défense du territoire. La défense du sol serait alors confiée à la gendarmerie. Serait, parce que celle-ci ne fait pas preuve d'un enthousiasme débordant dans cette nouvelle mission. En particulier elle n'y a pas affecté de forces spécifiques, se contentant d'une relève sur plan des anciens régiments de réserve autour des installations vitales du pays.

Dans sa doctrine, l'armée de terre commence à envisager le refus du combat frontal, pour privilégier un combat dans la profondeur très largement démarqué des travaux américains dans ce domaine. Or, faute de moyens, force est de constater que privilégier un combat dans la profondeur ne permet pas d'opposer un front continu face à une agression directe sur la sol national. On va frapper l'ennemi dans la profondeur, mais on lui laisse la disposition du terrain avec la population qui s'y trouve. On peut donc se demander si une telle évolution correspond bien au besoin d'un pays continental, dont la frontière Nord-Est reste un trou béant, alors même que la menace d'une invasion ne relève pas d'une simple vue de l'esprit à une échéance de dix ans ?

Il y a là assurément une rupture fondamentale dans la stratégie française, qui se détourne d'une culture ancienne de défense des frontières pour se donner une stratégie de peuple insulaire. Celui-ci, protégé par la mer qui rend l'invasion improbable, peut se permettre de mener la guerre à l'extérieur. Toute l'histoire britannique et américaine le prouve

On assiste donc à un décalage entre une culture stratégique fortement marquée par la notion de défense à la frontière et la perspective de s'engager sur des théâtres extérieurs dans des opérations de « gestions de crises » dont les enjeux peuvent être parfois difficiles à raccrocher aux exigences de la défense : survie de la population et intégrité du territoire. On peut objecter que, comme on l'a vu, l'intervention outre-mer est présente dans la culture stratégique française. Mais elle n'a concerné jusqu'à présent qu'une partie de ses forces notamment terrestres. La perspective de s'engager à l'extérieur se voudrait désormais être la raison unique des armées.

Le principe de la nation armée est-il abandonné ?

L'aspect le plus marquant pour un Français qui n'est pas versé dans les problèmes de défense est assurément l'abandon du service national et la professionnalisation des armées. C'est sur ce point de la réforme que l'opinion publique s'est le plus exprimée, ainsi que la classe politique.

Il y a là un choix fondamental, un choix de société. Adopté pour une raison de cohérence avec la fonction de projection, cette décision est en fait une décision portant des graves implications.

Elle signifie soit que la France n'est plus prête à faire le sacrifice de ses enfants pour la sauvegarde de ses intérêts, soit que les conflits dans lesquels ses armées ont vocation à être engagées ne sont plus des conflits dans lesquels les intérêts vitaux du pays sont en jeu.

Cela signifie-t-il que les soldats professionnels peuvent y mourir pour autre chose que la défense du pays ?

Les débats ont plus souvent porté sur la rupture du lien armée-nation, en faisant valoir le danger que pouvait présenter une institution militaire déconnectée du monde civil et la peur du césarisme qui s'est manifestée à cette occasion.

L'hypothèse selon laquelle l'armée pourrait être employée à autre chose que la défense du pays est infiniment plus réaliste et inquiétante pour les militaires. Les prémices d'une instrumentalisation des armées au service des gouvernements plutôt que du peuple français pourraient d'ors et déjà être décelés..

En rompant le lien sacré qui unit le soldat à son peuple, en lui faisant sentir qu'il pourrait être envoyé remplir des missions qui ne justifient pas le sacrifice des jeunes français, quel doute cette décision a introduit dans l'esprit de ceux qui sont en charge de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie !

Il y a là une rupture fondamentale avec la culture stratégique française, dans laquelle, on l'a vu, l'attachement du peuple à sa terre et sa participation à la défense de la frontière sont primordiaux.

Conclusion

Au terme de notre raisonnement, il faut répondre à notre interrogation majeure : le changement de stratégie de la France aujourd'hui est-il conforme à la culture stratégique française ?

L'armée française peut-elle *renoncer à ses habitudes, à ses modes de pensée et à ses traditions et s'attacher sans parti pris, sinon sans regret, à la mise en place d'un modèle d'armée conforme aux exigences actuelles de la défense nationale* ?¹²

La réponse est nuancée : il existe des facteurs de continuité, voire un retour à des savoir-faire anciens mis en parenthèse pendant la guerre froide. Mais il existe également de forts éléments de rupture.

Ceux-ci sont fondamentaux : abandon de fait de la défense du sol et des frontières, abandon du principe de la nation armée, abandon de souveraineté au profit des alliances et de la construction européenne.

S'il faut peser la lecture « simple évolution » contre la lecture « rupture », il faut reconnaître que les arguments sont plus marquants qui poussent à voir dans le changement actuel de stratégie une rupture fondamentale avec la culture stratégique française.

D'ailleurs, le Président de la République, en évoquant le destin de la France n'a-t-il pas eu ce mot : «

*« Notre défense n'est plus seulement nationale. »*¹³

Ce changement fondamental mériterait d'être mis en valeur. Les conséquences personnelles qu'il implique sont importantes.

Elles conduisent en effet chacun à revoir individuellement les motivations qui pourraient le pousser à donner ou à recevoir la mort.

¹² Allocution aux armées prononcée par le Président de la République le 23 février 1996

¹³ Discours de monsieur Jacques Chirac Président de la République à l'occasion de la réception des ambassadeurs, palais de l'Élysée, jeudi 26 août 1999.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la notion de culture

Mike BURKE *Styles de pouvoir* Dunod 1992

Michel CROZIER / Erhardt FRIEDBERG *L'acteur et le système* Editions du Seuil 1977

Gérard DONNADIEU *Manager avec le social* Editions Liaisons 1998

Sur la notion de culture stratégique

Hervé COUTEAU-BEGARIE *Traité de stratégie*

Gérard Chaliand *Anthologie mondiale de la stratégie* Collection Bouquins 1993

Bruno COLSON *La culture stratégique américaine* Economica 1993

Bruno COLSON *La culture stratégique française* Revue Stratégique n° 53

Général Lucien POIRIER *La crise des fondements* Economica 1994

Fernand BRAUDEL *L'identité de la France* Flammarion 1995

Sur la nouvelle stratégie française

Constitution de la V^{ème} République 4 octobre 1958

Ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation de la défense nationale

Livre blanc sur la défense 1994

Allocution du président de la République à l'Ecole militaire le 23 février 1996

Loi de programmation militaire du 26 juillet 1996

Concept d'emploi des forces du 23 juillet 1997